



DR

Charles-Éric Hauguel : *Claude, d'où te vient cette passion de l'écriture de textes ?*

Claude Bernard : Après des études secondaires classiques, j'ai fait une expérience de vie monastique chez des Cisterciens. À cette époque, les années soixante, les langues vernaculaires sont entrées dans la liturgie à la suite de la réforme liturgique souhaitée par Vatican II. Nous avons alors créé la Commission Francophone Cistercienne (CFC) en vue de produire des chants en français pour la liturgie. Je n'avais jamais écrit un vers de ma vie, mais c'est la lecture de textes de Patrice de la Tour du Pin qui m'a provoqué à prendre la plume. Avec lui, je découvrais bien plus que des cantiques de piété : des textes poétiques exprimant une démarche spirituelle exigeante, profonde et théologiquement riche. Sur cette lancée, notre groupe a créé des hymnes, d'abord pour les "petites heures" monastiques, puis pour les Laudes, les Vêpres et la messe, en utilisant des formes variées : des répons, des tropaires...

C.E.H. : *Oui, mais tu t'es quand même formé ! On ne se lance pas ainsi sans quelques connaissances en matière de liturgie...*

C.B. : Effectivement. Entre 70 et 72, j'ai suivi la formation de l'Institut supérieur de liturgie, à Paris. Ces années de réflexion m'ont conforté dans l'expérience déjà acquise en liturgie mais aussi dans la conviction de la nécessité d'écrire pour les liturgies. J'y ai eu comme maîtres la plupart de ceux qui furent à l'origine du renouveau liturgique : les pères Gy, Jounel, Hameline, Gelineau... Je garde de cette époque le souvenir d'intenses bouillonnements : certains pensaient qu'il fallait adapter le plus fidèlement possible les hymnes et cantiques en latin, tandis que d'autres – j'étais de ceux-là – estimaient qu'il fallait créer du neuf avec les mots d'aujourd'hui. Vaste débat...

C.E.H. : *Claude Bernard, c'est une œuvre qui représente combien de chants ?*

C.B. : J'approche sans doute les 800 chants. En fait, je n'en ai pas encore dressé la liste !... Il y a, d'une part, des textes écrits de ma propre inspiration, en méditant telle ou telle Parole de

Vous ne le connaissez pas et pourtant vous chantez régulièrement de nombreux chants dont il est l'auteur. Ancien infirmier en hôpital psychiatrique, marié et père de famille, Claude Bernard profite maintenant d'une retraite bien méritée — mais bien active aussi — qu'il met au service de sa passion de toujours : le chant liturgique dans la Francophonie, au service des paroisses comme des communautés religieuses.

Dieu tout en pensant à une utilisation possible dans le cadre d'une célébration liturgique (chant rituel, en écho à la Parole proclamée, offices des heures, sacrements, funérailles, etc).

Il y a d'autre part la demande de compositeurs à la recherche de textes à musicaliser : Michel Prophète, Jo Akepsimas, Gaëtan de Courrèges, Marcel Dazin, Michel Wackenheim, Jean-Marie Aubry, Thierry Chleide, Jean-Jo Roux... au moins une trentaine de compositeurs. Il y a enfin des organisateurs de rassemblements, de congrès, qui me demandent d'écrire l'hymne de leur rencontre nationale : Forum des communautés chrétiennes, CCFD, Action catholique, Équipes Notre-Dame, Frat de l'Île de France...

C.E.H. : *Certains estiment que quelques-uns de tes textes ont déjà vieilli...*

C.B. : Il m'est difficile de répondre. Peut-être est-ce parce que certaines allusions bibliques utilisées ne sont pas ou plus comprises : par exemple des expressions comme "briser les chaînes", "ouvrir les tombeaux", qui font référence à Isaïe et à Ezéchiel. Ce sont pourtant des expressions fortes et toujours d'actualité.

C.E.H. : *Pourquoi selon toi connaît-on aujourd'hui une réelle pénurie d'auteurs de textes pour le chant liturgique ?*

C.B. : Il y a plusieurs raisons, me semble-t-il : les exigences d'une écriture poétique appliquée à un domaine particulier, le manque de connaissance des bases liturgiques, peut-être aussi une moindre familiarité avec la pratique des célébrations. Il est significatif que les créateurs sont plus nombreux là où l'investissement liturgique quotidien est plus fort, par exemple dans les monastères ou les communautés nouvelles. Mais surtout, il existe une importante production de textes privilégiant la

« Une nouvelle sève monte »

Claude Bernard

chanson religieuse. Manifestement la bonne volonté et la générosité ne suffisent pas : sans formation spécifique on aboutit parfois à des textes mal construits ou sans assise biblique ou théologique. Simple auteur de textes, je suis obligé de me confronter à des musiciens, dont certains sont de bons conseillers aussi bien sur le fond que sur la forme. Ils me disent volontiers : ici la rythmique n'est pas bonne, ça ne sera pas chantable par une assemblée ; là, ton texte n'est pas clair, ton expression trop elliptique ne passera pas auprès du paroissien lambda, on ne voit pas bien si tu t'adresses à Dieu le Père ou au Christ, etc.... Alors il faut remettre le texte sur le métier. Pas toujours agréable !

C.B. : *Que faire pour susciter de nouvelles vocations ?*

C.B. : Chaque année, l'Accrel (Association des auteurs et compositeurs de chants religieux) propose un atelier d'apprentissage d'écriture textuelle. Travail ponctuel sous la direction d'auteurs et de compositeurs expérimentés, qui se sont déjà confrontés aux mêmes difficultés incontournables. Il serait souhaitable que ceux et celles qui osent aujourd'hui se lancer dans l'écriture aient aussi le souci de poursuivre leur effort d'analyse tout en gardant le contact avec des personnes susceptibles de les aider.

C.E.H. : *Quelle est, en quelques mots, ta perception du chant liturgique dans les paroisses ?*

C.B. : Le répertoire d'une paroisse évolue par les nouveautés découvertes dans les revues ou les journées de formation, mais sans doute plus encore par mode de capillarité : les gens ont entendu tel chant dans telle circonstance, il leur a plu et ils le proposent ensuite à leur paroisse. Bien sûr, les autorités liturgiques ont leur mot à dire pour encourager la qualité d'écriture textuelle et musicale, vérifier aussi le caractère vraiment rituel. Je constate aussi que, dans de nombreuses paroisses, l'âge moyen des prêtres comme des animateurs augmentant, l'audace fait défaut pour apprendre des chants nouveaux. On risque alors de se replier sur des chants connus mais archi-usés. Ils fonctionnent certes, mais n'accrochent pas du tout les jeunes. Ces derniers constituent leur propre répertoire, et l'écart risque de s'accroître entre des mondes parallèles sans véritables passerelles. Vaste problème. Une nouvelle sève monte cependant, qui nous invite au courage et à la patience.

Propos recueillis par
Charles-Éric HAUGUEL